

Madame, Monsieur,

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) est une organisation essentielle dans le mouvement associatif et politique de Nanterre et plus largement dans la grande famille des organisations de solidarité avec le peuple palestinien. Je suis donc très honorée d'avoir l'occasion d'échanger et de répondre à vos demandes autant que la question palestinienne figure comme un élément primordial de ma candidature et de mon engagement politique.

Question - Vous engagez-vous à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes ?

Signataire de l'initiative citoyenne européenne #StopSettlements, je défends la nécessité d'utiliser les sanctions économiques comme un outil de lutte contre la remise en cause du droit international.

Qu'il s'agisse des sanctions prises par la Russie, des limitations aux importations sur plusieurs pays soumis à un blocus économique international, nous voyons aujourd'hui l'impact et la pertinence d'une réponse forte et de sanctions contre les États qui remettent en cause le droit et la souveraineté des peuples. Sans ce régime de sanction on le voit, certains états et dirigeants se croient tout permis: on est fondés de croire qu'avec des réponses internationales fortes sur la question du proche orient, des milliers de vies palestiniennes auraient pu être sauvées ne serait-ce que depuis une vingtaine d'années. Cela inclut tout récemment le meurtre de sang-froid de celle qui était pour moi une icône, Shirine Abu Akleh.

En ce moment même, un de nos compatriotes, Salah Hamouri est en détention administrative dans les geôles israéliennes. C'est-à-dire que ni lui ni son avocat ni personne n'a accès au dossier. Nul besoin de charges pour le retenir. L'arbitraire pur et simple.

Seules des sanctions contraignent des États qui ont de telles pratiques.

Je soutiendrai donc de manière inconditionnelle une proposition de loi portant interdiction du commerce de produits issus des colonies. C'est une question autant morale que politique. Importer des produits des colonies- dont je rappelle qu'ils sont issus de la spoliation de terres donc- c'est indirectement encourager la colonisation. Vous pourrez compter sur mon relais et l'appui de mon équipe pour soutenir le dispositif à l'échelle européenne.

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ?

La France étant partie du statut de Rome de 2002 et reconnaissant la place de la Cour pénale internationale, elle reconnaît de fait le crime d'apartheid.

En tant que députée, je soutiendrai la ratification de la Convention de 1973 mais m'engagerai surtout pour l'ouverture d'une enquête, poursuivant les conclusions du rapport d'Amnesty International sur « l'ampleur du régime d'apartheid d'Israël » pour établir juridiquement la responsabilité des autorités israéliennes dans le domaine.

Je suis favorable à « proposition de résolution condamnant l'institutionnalisation par Israël d'un régime d'apartheid contre le peuple palestinien » déposée il y a quelques jours à l'Assemblée nationale et notamment portée par Elsa Faucillon. Je crois qu'il est également temps de réinitier un travail intense de plaidoyer auprès des organisations internationales et par la création, par exemple, d'une mission parlementaire sur ces questions.

Question : Dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous engagez-vous à agir en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France ?

La cause palestinienne est fondatrice de mon engagement politique. Pour reprendre les mots de Nelson Mandela « notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens ». Je soutiendrai et porterai toutes les initiatives de promotion de la reconnaissance d'un état de Palestine par la France.

Question : Vous engagez-vous à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien ?

Ce doit être le cœur de notre engagement. Les députés doivent être des soutiens primordiaux des organisations et de la société civile qui se mobilise pour que cessent les crimes de guerres, la colonisation et la remise en cause du droit de peuples à disposer d'eux-mêmes. Je souhaite donc être un relais autant qu'un soutien pour l'action que les ONG françaises pour la Palestine entendent défendre. C'est une liberté sacrée qui nous est conférée par la Constitution et que nous devons protéger face à l'action liberticide du gouvernement Macron.

Avec tout mon soutien,

Sabrina Sebaihi